

MSA organisme de protection sociale et de prévention des salariés et des non salariés agricoles

Organisation de la Santé Sécurité au Travail

Politique de prévention des risques professionnels

Cette intervention est faite en toute indépendance
vis-à-vis de l'organisateur de la manifestation.
je n'ai pas de lien d'intérêts avec le sujet traité.

Docteur Patrice HEURTAUT, CCMSA

Rappels

Les métiers de l'agriculture, ce sont...



Une stratégie et des priorités



Le PSST 2016 – 2020 : ses priorités (croisement : thème - filière)

1. Risque animal :

- . Bovin/lait – Bovin/viande (exploitants).
- . Filière hippique.

2. Risque chimique :

- . Actions centrées sur les agents CMR.

3. Conception des machines & Prévention chutes de hauteur

4. Risque psycho-social

5. Troubles musculo-squelettiques :

- . Viticulture, découpe de la viande et jardins espaces verts (salariés).
- . Bovins lait, culture et élevage non spécialisé et viticulture (non-salariés).

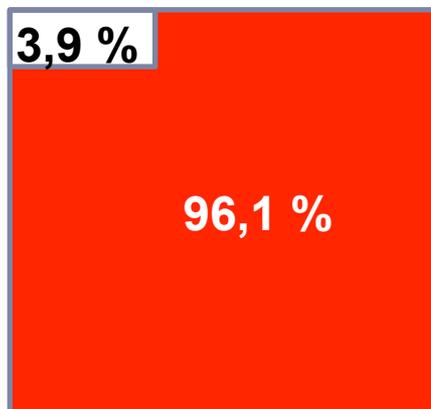
**Employabilité des
actifs agricoles**

Troubles MusculoSquelettiques

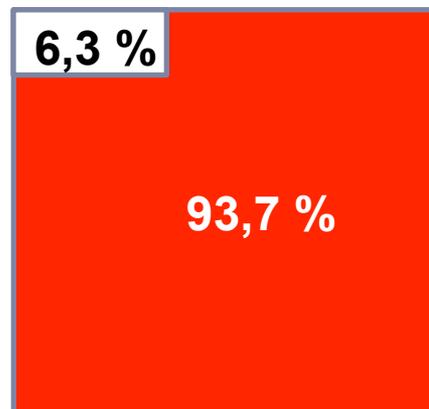
Les troubles musculo squelettiques T.M.S

Rappel des données nationales Salariés : TMS (avec arrêt)

Nombre de MP



Coût total des MP



Coût moyen des MP

23 293 €

36 365 €

22 694 €

MP

Légende : Toutes MP MP hors TMS MP TMS

Données établies sur la moyenne de la période 2004-2012

Les troubles musculo squelettiques T.M.S

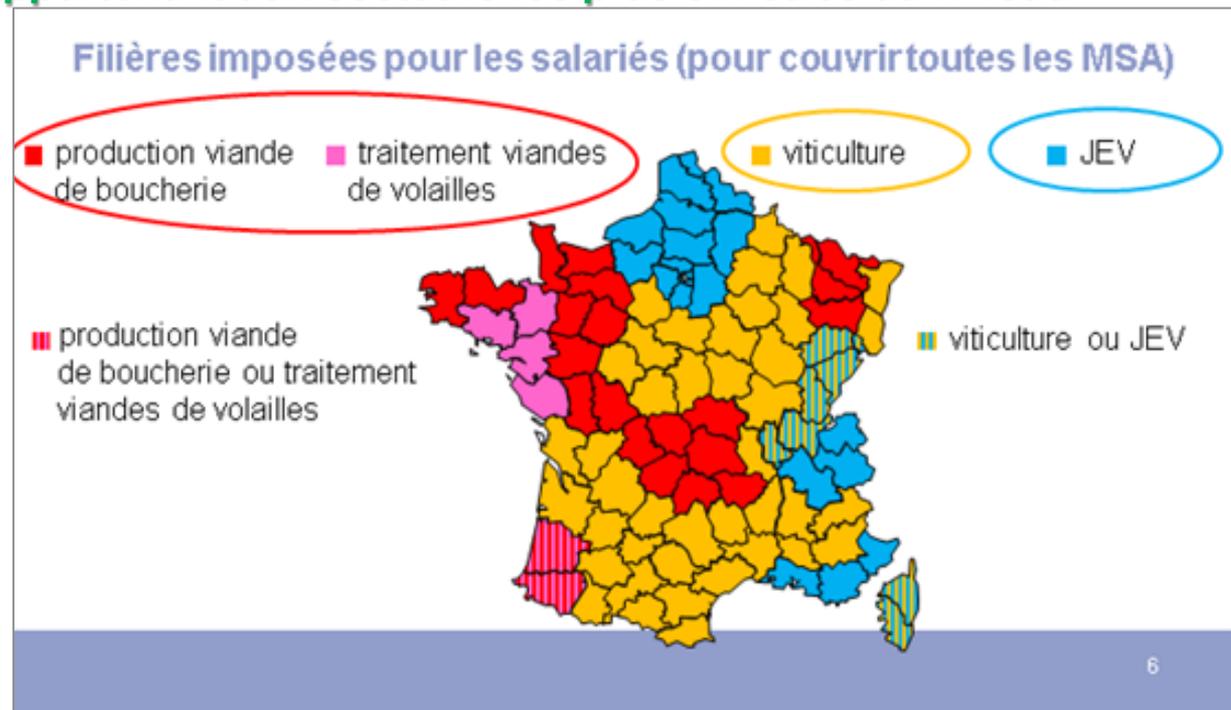
Domaine d'activité (Salariés) / TMS (avec arrêt) :
Données nationales



Les troubles musculo squelettiques T.M.S

► Au niveau local pour les salariés

Définir et mettre en œuvre une démarche locale de prévention des TMS sur des entreprises ciblées appartenant aux secteurs les plus sinistrés au niveau national.



Contours du PSST : thèmes des programmes d'actions

Thèmes	Ciblage (filiales/secteurs, population, situation de travail...)	Argumentaire
TMS	<p><u>Pour les salariés</u> Découpe de la viande, viticulture, JEV</p> <p><u>Pour les non salariés</u> bovins lait, viticulture, culture élevage non spécialisé</p>	Sinistralité : +++
RPS	Salariés d'entreprises ou exploitants soumis à un environnement propice à l'émergence de risques psychosociaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Sinistralité : " non identifiable en AT/MP " - impact social : +++ - Effet délétère sur la santé - Orientation inter-régime (PST3): oui - Accord interprofessionnel (19 juin 2013) sur l'amélioration de la qualité de vie au travail
Risque Chimique (CMR)	<p>Entreprises à forte utilisation de produits chimiques</p> <p>Adultes en âge de procréer dans les entreprises utilisatrices de CMR</p>	<p>Sinistralité : différée</p> <p>Spécificité agricole : Phytosanitaires</p> <p>Enjeu de santé publique</p> <p>Lien avec le plan santé /environnement PST3</p> <p>Maaf : adultes en âge de procréer</p>
Risque animal	<p><u>Pour les salariés</u> : filière hippique</p> <p><u>Pour les non salariés</u> : secteurs bovins- lait/bovins viande</p>	<p>Sinistralité: +++</p> <p>Spécificité agricole</p>
Risque machine	Machines les plus impliquées dans les AT Chutes liées à la descente et montée d'engins	<p>Sinistralité : +++</p> <p>Spécificité agricole</p>

+ Prévention de la désinsertion professionnelle

Risque psycho social

Le risque psycho social

Prévention primaire

1. Action de sensibilisation au risque psycho social auprès des décideurs en entreprise et en exploitation + accompagnement dans la mise en œuvre de plans d'action de prévention des RPS
2. Action ESOPT « Et Si On Parlait du Travail? » : partir du travail réel, faire parler du travail entre pairs, allier la santé et le bien-être au travail (réunions échanges-débats, films, témoignages, aide d'un ergonome)

LE SERVICE SST EN AGRICULTURE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION